

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

raffinage Question au Gouvernement n° 3505

Texte de la question

RAFFINERIE DE BERRE

M. le président. La parole est à M. Christian Kert, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. M. Christian Kert. Monsieur le ministre de l'industrie et de l'énergie, mon collègue Éric Diard, ici présent, et moimême tenons à vous rappeler que, sur les rives de l'étang de Berre, la société américaine LyondellBasell, qui a racheté, il y a trois ans seulement, l'usine de raffinage Shell, vient de faire savoir à ses 370 salariés qu'elle fermera cette unité d'ici la fin de l'année, c'est à dire d'ici moins de cent jours.

La société justifie cette décision par le fait que, cherchant à se diversifier, elle a voulu vendre cette usine et n'y serait pas parvenue. L'argument vaudrait si cette vente n'avait pas été tentée au coeur de l'été! La brutalité de cette décision a choqué les personnels de l'usine. Tous sont conscients que la pétrochimie est en mutation, mais les énergies fossiles ont encore une cinquantaine d'années d'exploitation devant elles. Ils sont également conscients de la difficulté de trouver un repreneur, mais ils pensent que c'est la priorité et qu'il faut se donner pour cela un délai suffisant, qu'ils évaluent au mois de juin 2012.

Monsieur le ministre, ce n'est naturellement pas à nous d'imposer aux dirigeants de cette société le respect de ce délai, mais au moins peut-on leur faire savoir qu'il nous paraît raisonnable, d'autant qu'ils pourraient le mettre à profit pour explorer toutes les possibilités de reprise ou de diversification. Aujourd'hui, une grève déterminée paralyse le site. Tous les élus qui ont rencontré les responsables syndicaux ont noté leur sens de la responsabilité.

Monsieur le ministre, dans l'ère de modernisation industrielle dans laquelle nous sommes entrés, quels engagements le Gouvernement peut-il prendre (" Aucun ! " sur plusieurs bancs des groupes SRC et GDR) pour assurer la pérennité du raffinage en France ? (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

M. Éric Besson, ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique. Monsieur le député, je veux d'abord rendre hommage à votre travail ainsi qu'à celui de M. Diard. Vous vous êtes mobilisés sur ce dossier dès le mois de mai dernier, c'est-à-dire dès que les intentions du groupe LyondellBasell ont été connues. Face à sa décision, que vous avez évoquée, l'État a agi.

D'abord, nous avons tout fait pour essayer de trouver un repreneur. L'Agence française des investissements internationaux a cherché à aider la société LyondellBasell. Plusieurs dizaines d'industriels ont été contactés, mais, malgré la mobilisation de l'AFII, nous n'avons pas réussi. Pourquoi ? Vous connaissez le contexte international, européen et français : nous avons, en France, une surcapacité de raffinage et, par ailleurs, la consommation d'essence - il ne s'agit pas de s'en plaindre, c'est le résultat de l'action que nous menons - diminue.

Ensuite, nous avons veillé à l'avenir des salariés du site. Le préfet des Bouches-du-Rhône est, vous le savez, totalement mobilisé. Notre objectif est simple, et d'ailleurs partagé par le groupe : il faut qu'il y ait des possibilités de reclassement pour l'ensemble des 350 salariés concernés.

Enfin, il nous faut nous occuper de l'avenir du site de Berre, de ses 900 salariés et de ses deux autres unités : le vapocraqueur et l'unité chimique.

Le groupe affirme que le site reste pour lui stratégique et qu'il entend y investir. Il faut qu'il nous présente, au plus tard dans les semaines qui viennent, un programme clair d'investissement.

Par ailleurs, une action et une réflexion sont en cours sur l'avenir du raffinage en France, qui doit rester crucial, déterminant, y compris au regard de notre indépendance énergétique. Nous avons travaillé avec tous les industriels concernés.

M. Christian Bataille. Des mots! Des mots!

M. Éric Besson, *ministre*. Nous avons lancé une étude d'impact sur la réglementation en termes de compétitivité. La réforme portuaire portée par Thierry Mariani a contribué à cette réflexion. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur: M. Christian Kert

Circonscription: Bouches-du-Rhône (11e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3505 Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 octobre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 octobre 2011